



DROIT COMMERCIAL

La rupture brutale des relations commerciales établies : les bons réflexes en matière de préavis

Le coin des experts

Objectif

Le contentieux de la rupture brutale des relations commerciales établies demeure l'un des plus fournis du droit des affaires. Si l'article L.442-1, II du Code de commerce pose un cadre en apparence simple, sa mise en œuvre soulève des difficultés récurrentes : caractérisation de la relation commerciale établie, incidence d'une mise en concurrence, détermination de la durée du préavis au regard de critères laissés à l'appréciation souveraine des juges du fond, conditions de validité de la notification, ou encore risques attachés à l'exécution du préavis. Ces questions présentent des enjeux stratégiques majeurs pour les entreprises, qu'elles soient à l'initiative de la rupture ou qu'elles la subissent. Délibérément centrée sur la question essentielle du préavis, cette formation a pour objectif de permettre aux praticiens d'acquérir les bons réflexes pour en apprécier la nécessité, en déterminer la durée, sécuriser sa notification et maîtriser les conditions de son exécution.

Thèmes abordés

Caractérisation de la relation commerciale établie ; incidence de la mise en concurrence ; causes d'exonération ; détermination de la durée du préavis ; dépendance économique ; clauses contractuelles de préavis ; notification du préavis ; réduction progressive du courant d'affaires ; exécution du préavis ; évolution des conditions tarifaires pendant le préavis.

Programme détaillé

Partie 1 : Déterminer l'existence et la durée du préavis

- La caractérisation de la relation commerciale établie
- Les causes d'exonération
- La détermination de la durée du préavis

Partie 2 : Sécuriser la notification du préavis

- Les exigences de forme et de contenu de la notification
- Le cas particulier de la notification par voie d'appel d'offres

- La réduction progressive du courant d'affaires

Partie 3 : Sécuriser l'exécution du préavis

- Le maintien des relations commerciales aux conditions antérieures
- La question du prix applicable



Formation animée par

Marine Guillodo

Avocate au Barreau de Rennes

Tarif : 330 €



Période
Du 15 décembre 2026
au 31 décembre 2027



Durée
4 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau 3
Avancé (spécialistes et praticiens expérimentés)



Formation
E-learning



DROIT COMMERCIAL

La rupture brutale des relations commerciales établies : les bons réflexes en matière de préavis

Le coin des experts

Prérequis

Aucun

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 4 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)

Dernière mise à jour

15 décembre 2026

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com
Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

**Marine
Guillodo**

Avocate au Barreau de Rennes

Tarif : 330 €



Période
Du 15 décembre 2026
au 31 décembre 2027



Durée
4 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau 3
Avancé (spécialistes et
praticiens expérimentés)



Formation
E-learning





DROIT COMMERCIAL

La rupture brutale des relations commerciales établies : les bons réflexes en matière de préavis

Le coin des experts

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Tarif : **330€ TTC**

- ☐ J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- ☐ J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- ☐ J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

À réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la formation, une attestation de formation est adressée au client.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet

www.pro-barreau.com ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse contact@pro-barreau.com ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.

